

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

SORBONNE UNIVERSITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

CULTURE, SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la délibération du Conseil d'Administration de Sorbonne Université en date du 3 juillet 2018 portant création de ce diplôme d'université

Vu les pièces justificatives produites par M. PATRICK MAHIEU, né le 1 février 1966 à PARIS 15^{EME} (075), en vue de son inscription au Diplôme d'Université CULTURE, SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

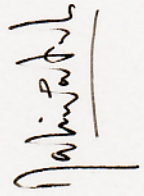
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CULTURE, SOINS ET ACCOMPAGNEMENT**

est décerné à **M. PATRICK MAHIEU**

au titre de l'année universitaire 2020-2021.

Le titulaire



Fait à Paris, le 1 février 2022

La Présidente



Nathalie DRACH-TEMAM